Ville
Active & Sportive

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CÉRÉMONIE NATIONALE – MILLÉSIME 2026

Paris, le 23 octobre 2026

169 COMMUNES À L'HONNEUR AU CNOSF : LE LABEL VILLE ACTIVE & SPORTIVE RASSEMBLE DÉSORMAIS 1 103 VILLES

La Cérémonie nationale du Label « Ville Active & Sportive » s'est tenue ce jeudi 22 octobre 2026 à Paris, pour la première fois au siège du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Organisé par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), ce rendez-vous a mis à l'honneur 169 communes, dont 40 nouvelles villes et 129 renouvellements, pour leurs politiques en faveur de l'activité physique et sportive pour toutes et tous.
Placée sous le patronage du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, cette édition s'inscrit dans une démarche soutenue par l'Agence nationale du Sport, avec l'engagement des deux membres fondateurs du Label : l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES) et l'Union des Entreprises Sport & Cycle (UESC).

ANDES Le Réseau Sport des Collectivités Locales
UNION ENTREPRISES SPORT & CYCLE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
AGENCE NATIONALE DU SPORT

UN LABEL QUI TOUCHE PRÈS DE 4 FRANÇAIS SUR 10

Depuis sa création en 2017, le Label s'est affirmé comme un outil national de reconnaissance et de valorisation des politiques sportives municipales. En 2026, 1103 villes sont labellisées, représentant 25,9 millions d'habitants, soit 37,5 % de la population française. Petites communes et grandes métropoles partagent une même ambition : rendre la pratique sportive plus accessible, inclusive et présente dans la vie quotidienne.

DES POLITIQUES SPORTIVES ÉVALUÉES ET VALORISÉES

La labellisation repose sur l'examen d'un dossier détaillant les équipements, les actions conduites avec le mouvement sportif et les initiatives favorisant l'activité physique. Le jury étudie notamment le sport-santé, l'accessibilité, le sport féminin, le parasport et l'innovation. Attribué pour trois ans, le Label permet aux communes de faire reconnaître leurs réalisations et d'identifier de nouvelles pistes de progrès.

LES VOIX DU SPORT ET DES TERRITOIRES

Patrick APPÉRÉ et Grégory de RADIGUÈS, co-présidents du CNVAS, ont souligné que le Label valorise les collectivités qui font du sport un levier de santé, de cohésion sociale, d'éducation et d'attractivité de leur territoire. Ils félicitent les communes lauréates et saluent le travail quotidien des élus, des services des sports et des acteurs associatifs.

Marina FERRARI, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, a rappelé l'importance de l'héritage de Paris 2024, du sport de proximité et de l'accès à la pratique à tous les âges. Elle a remercié les 1 103 communes labellisées, et tout particulièrement les 169 communes distinguées en 2026.

Élu le 8 octobre 2026 à la présidence de l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES), Damien GOT, maire de Margès, a réaffirmé le rôle central des communes dans le modèle sportif français. À la tête de l'un des deux membres fondateurs du Label, il entend défendre les moyens d'action des collectivités, la rénovation des équipements et un accès à la pratique pour toutes et tous, dans les territoires ruraux comme urbains. Il souligne également l'importance du Label pour reconnaître le travail quotidien des élus, des services municipaux, des clubs et des bénévoles. « *Investir dans le sport, c'est investir dans la santé et le lien social.* »

Grégory de RADIGUÈS, président de l'Union des Entreprises Sport & Cycle et co-président du CNVAS, a précisé : *« Les meilleures politiques sportives naissent du dialogue entre les acteurs publics et les acteurs privés.* » Il a souligné que les entreprises apportent aux collectivités leur expertise, leur capacité d'innovation et des solutions concrètes pour développer des équipements accessibles, encourager les mobilités actives et répondre aux défis environnementaux.

Membre fondateur du Label, l'Union des Entreprises Sport & Cycle défend cette complémentarité entre acteurs publics et privés.

Le CNVAS remercie l'ensemble des entreprises partenaires pour leur engagement auprès des collectivités et leur contribution au rayonnement des initiatives locales.

Amélie OUDÉA-CASTÉRA, présidente du CNOSF, a mis en avant le rôle des collectivités dans le financement du sport, l'entretien des équipements et le soutien aux clubs. L'accueil de la cérémonie au CNOSF illustre le rapprochement entre le mouvement sportif et les collectivités territoriales.

LE LABEL EN CHIFFRES….

10 ANS D'EXISTENCE

Un jury composé de 30 bénévoles (anciens élus, référents ANDES et UESC, dirigeants d'entreprises, experts des enjeux du sport…).

REPARTITION DES LAURIERS EN 2026

Le label se décline en quatre niveaux d'engagement, matérialisés par des lauriers. Le millésime 2026 est composé de :

- 23 villes **1 laurier**
- 77 villes **2 lauriers**
- 49 villes **3 lauriers**
- 20 villes **4 lauriers**

LES LAURIERS AU GLOBAL

Depuis 2017, les communes labellisées se répartissent ainsi :

- **1 laurier** : 241 villes
- **2 lauriers** : 484 villes
- **3 lauriers** : 281 villes
- **4 lauriers** : 97 villes

LA REPARTITION DES LAUREATS

- 11 villes lauréates de moins de 1 000 habitants ;
- 237 villes lauréates entre 1 000 et 5 000 habitants ;
- 294 villes lauréates entre 5 000 et 10 000 habitants ;
- 368 villes lauréates entre 10 000 et 30 000 habitants ;
- 158 villes lauréates entre 30 000 et 100 000 habitants ;
- 35 villes lauréates de plus de 100 000 habitants ;
- 30 villes d'outre-mer

NOS ENTREPRISES PARTENAIRES

CONTACT PRESSE

Nathalie BONNEFOY
Chargée de mission du Conseil National des Villes Actives et Sportives
contact@ville-active-et-sportive.com
06 68 85 38 97